

## Annonce légale

DATE DE PARUTION 05-07-2022

RÉFÉRENCE 22EJ17521

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS  
(obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com

Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej17521/>



### **GEO-NEXT,**

Société par actions simplifiée au capital de 428.348 euros,  
Siège social : 6 rue du Solarium - 33170 GRADIGNAN  
RCS BORDEAUX

### **Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 1er juillet 2022 pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX, de la Société par actions simplifiée GEO-NEXT au capital de 428.348 euros dont le siège social est fixé 6, rue du Solarium ? 33170 GRADIGNAN avec pour objet toute prise de participations dans toutes sociétés ou groupement ayant son siège social en France ou à l'étranger notamment par souscription ou acquisition de toutes valeurs mobilières et autres droits sociaux.

Chaque associé peut assister et participer aux décisions collectives après avoir justifié son identité et la propriété de ses actions par leur inscription sur le registre de titres de la société. Chaque action donne droit à une voix. Le Président est la société GEO-EXE, Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros dont le siège social est situé 6, rue du Solarium ? 33170 GRADIGNAN, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 914 634 415, représentée par son Président la SPFPL MATHIAS SAURA, Société de participations financières de professions libérales de géomètre expert sous forme de société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 4.045.110 euros, ayant son siège social sis Lieu-dit La Pointe ? 33610 CANEJAN, immatriculée sous le n° 844 764 829 RCS BORDEAUX, elle-même représentée par son gérant Monsieur Mathias SAURA. Les cessions d'actions à une personne non associée sont soumises à agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix attachées aux actions existantes bénéficiant du droit de vote.

